

Groupes de travail PRFB

GT3 : gérer durablement la forêt et la ressource forestière
Sous groupe : accroître et optimiser une mobilisation durable

Point 1 : étude disponibilité Grand-Est 2018-2027

Réunion du 6 avril 2018



Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : généralités

Maître d'ouvrage : DRAAF Grand Est

Prestataire : IGN DT Grand Est (Antoine Colin)

Durée : 3 mois à dater de la signature du marché

Comité de pilotage : DRAAF, ONF, CRPF

Comité technique : Sous groupe mobilisation du GT3

Année de référence : 2017

Périodes de calcul : 2018-2022, 2023-2027, 2028-2032, 2033-2037



Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : calendrier

06/04/2018 : Sous groupe mobilisation du GT3 : présentation des objectifs de l'étude et la méthode de travail, point sur les données disponibles localement, définition des grands traits des scénarios de gestion, esquisse de définition des domaines d'étude. Présentation par la DRAAF des zones de contraintes retenues. Point IGN sur le BO-P feuillus. Validation de la composition du COPIL

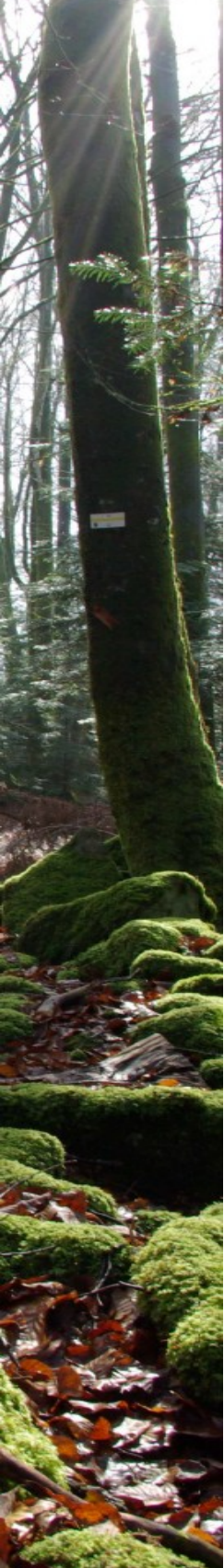
pour le 13/04 : Validation des domaines d'études par **Comité de pilotage** (par courriers électronique + téléphone si nécessaire)

14/05/2018 matin Comité de pilotage : Synthèse des itinéraires techniques proposés pour chaque domaine d'étude.

15/05/2018 – Sous groupe mobilisation du GT3 : validation des itinéraires techniques

11/06/2018 Comité de pilotage : présentation des résultats provisoires, validation définitive des scénarios et hypothèses. validation du contenu et de la forme du rapport d'étude. Une version provisoire sera préparée par l'IGN et transmise aux membres du comité de pilotage avant la réunion.

26 – 28 ou 29/06/2018 Sous groupe mobilisation du GT3 : présentation et validation



Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : adaptations par rapport étude nationale

- Domaines d'études spécifiques Grand-Est
- Scénarios décrits et non statistiques
- Redéfinition BO potentiel feuillus
- Révision des zonages d'enjeux de productions (*réexamen des zonages pris en compte dans l'étude Lorraine 2012*)



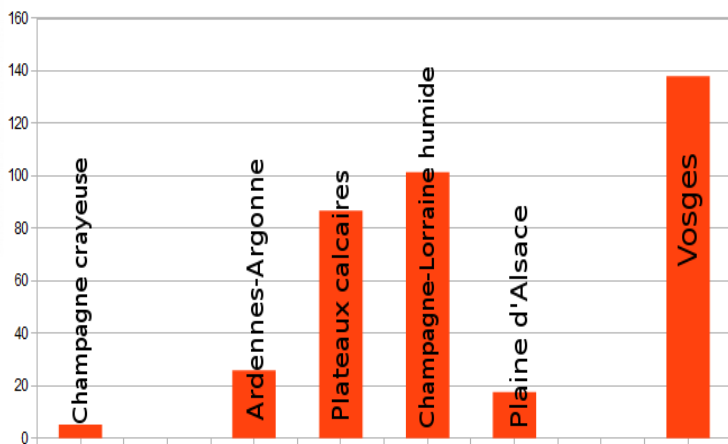
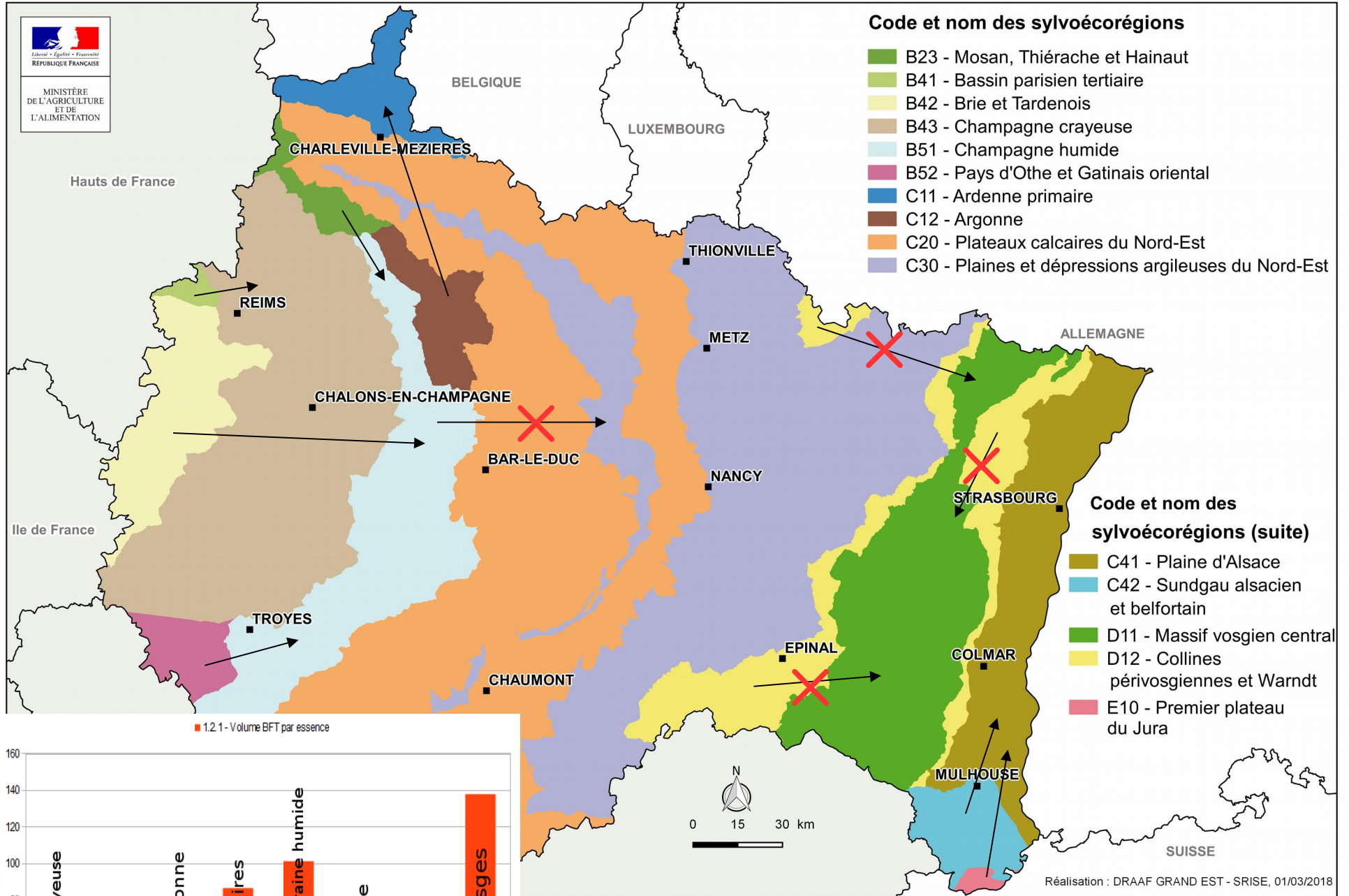
Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : domaines d'étude

Rappel : domaine d'étude = essence(s) + propriété + géographie *(mais regroupements nécessaires selon le nombre de placettes d'inventaire disponibles)*

Demande de première esquisse à l'IGN pour ce jour sur la base :

- d'une première liste d'essences et groupements *ou a contrario différenciation entre chênaie pure et chênaie mélangée,*
- de la sectorisation Cerema amendée

Sylvoécorégions

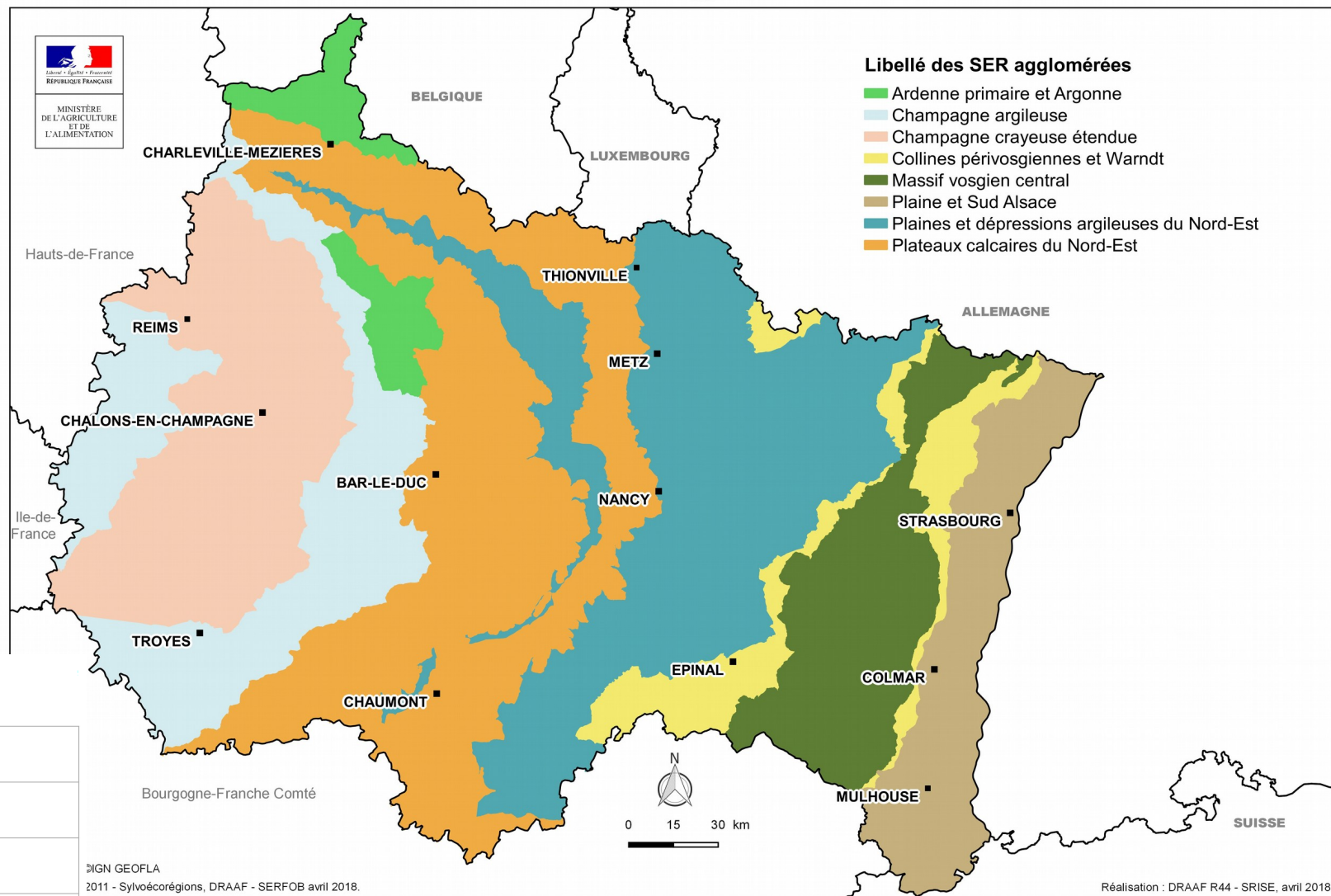


Regroupements →

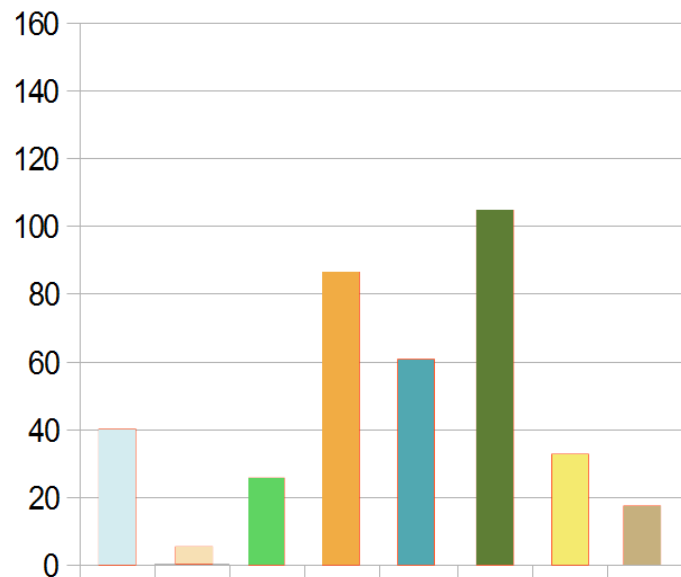
Regroupement des Sylvoécorégions (15 -> 8)



DRAAF : SER agglomérées amendées

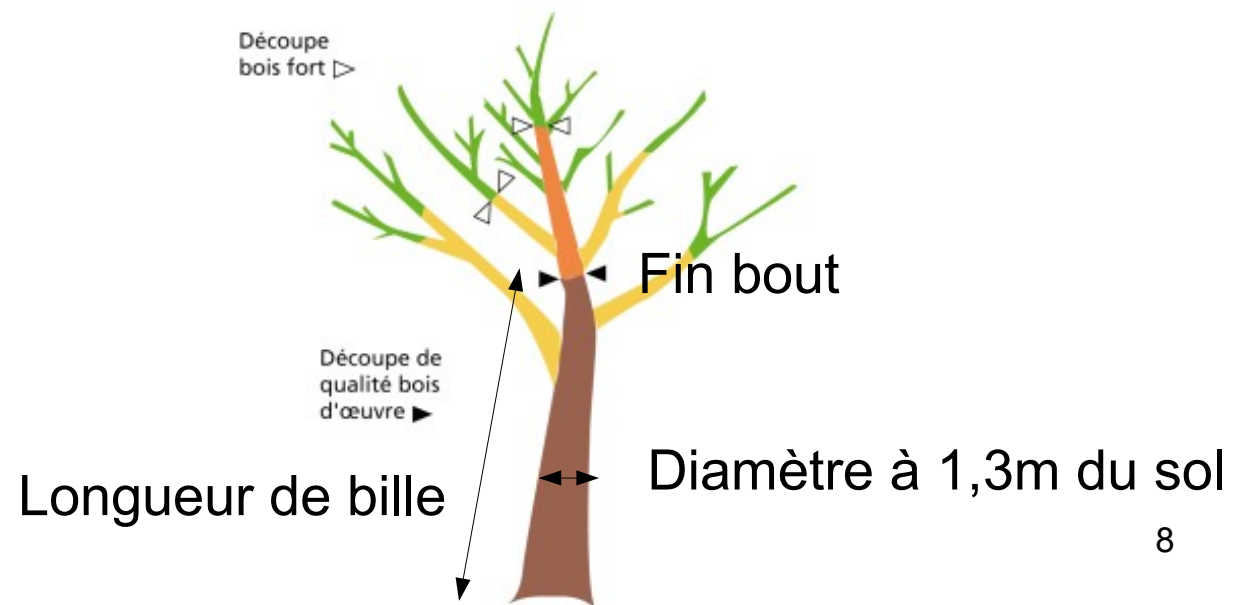


Volume BFT par essence



Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : Redéfinition BO-P feuillus

- Définition IGN actuelle : alors que définition actuelle est Min :
25 cm à 1,3m – 20 cm fin bout, 2m de bille, qualité Q1 ou Q2
Quelle que soit l'essence (mais évaluation de la qualité sur le terrain dépendant de l'essence).
 - travail réalisé en Bourgogne-Franche-Comté sur le chêne et dont les résultats devraient être validés nationalement :
40 cm à 1,3 m – 30 cm fin bout – 3m de bille, qualité Q1 ou Q2
- - 30 % de BO-P suite à ce changement de critère,
→ à étendre aux autres essences.



Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : Révision des zonages d'enjeux de production

• Etude nationale

Tableau 3 : Caractéristiques de la ressource et des prélèvements dans les zones à enjeu spécifique pour la gestion

Type d'enjeu pour la gestion forestière	Part dans la surface boisée nationale	Part dans le stock sur pied national	Part dans la production biologique nette de la mortalité nationale	Part dans les prélèvements de bois nationaux	Taux de prélèvement (sur le stock)	Taux de prélèvement (sur la production nette)
1. sans enjeu de production de bois	4,9%	4,6%	3,7%	1,1%	0,4%	15%
2. protection des espèces + habitats	3,9%	3,7%	3,2%	2,2%	1,0%	35%
3. conservation du patrimoine	1,4%	1,3%	1,1%	0,8%	0,9%	35%
4. enjeu social	2,8%	2,5%	2,2%	2,3%	1,5%	51%
5. autres enjeux (dont production de bois)	87,1%	87,9%	89,9%	93,6%	1,7%	51%
Total général	100%	100%	100%	100%	1,6%	50%

Source : inventaire forestier national, IGN

« **1- sans enjeu de production de bois** » désigne des forêts qui peuvent produire du bois mais dont ce n'est ni l'objectif principal ni secondaire :

- Réserves biologiques intégrales et dirigées de l'ONF
- Arrêtés de protection de biotope
- Réserves naturelles, parcs nationaux, terrains militaires, marais...

« **2- Protection des espèces et habitats** » = Natura 2000

« **3- Conservation du patrimoine** » = sites classés

« **4- enjeu social** » = accueil du public, péri-urbain

« **5- autres enjeux (dont production de bois)** » = hors des catégories précédentes

Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : Révision des zonages d'enjeux de production

- Etude IGN Lorraine 2012

Tableau 3 : Synthèse des caractéristiques des zonages pris en compte dans l'étude de ressource

Types de traitement	Liste des zonages	Surface boisée cartographiée (sans double compte)	Nb de points d'inventaire (sans double comptes)**
Forêts non récoltables	Réserves biologiques intégrales et dirigées	44 201 ha	91
	Arrêtés de protection de biotope		
	Périmètres rapprochés de captage d'eau potable		
	Forêts privées de fond de côte		
	Très forte sensibilité au tassement		
Forêts à gestion spécifique	Zonage enjeu de conservation du Grand Tétras	45 640 ha	105
	ZPS (Natura 2000)	53 152 ha	121
	Massifs PPRDF*	101 564 ha	258
	Forêts privées feuillues hors PSG	170 927 ha	420 (76 résineux)
Forêts à gestion traditionnelle	Forêts privées résineuses hors PSG	765 524 ha	1727
	Forêts disposant d'un document de gestion		
Total	Tous zonages	1 181 008 ha	2722



Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : Révision des zonages d'enjeux de production

- Simplification du nombre de catégories car la surface totale n'est pas si importante
- Protections les plus élevées : récolte ramenée à 0 %
- Non pris en compte : démarches territoriales, périmètres rapprochés de captages, PPRDF, Dynamic Bois
- Pris en compte : cartographie CRPF des secteurs de bas de côtes (exploitabilité réduite)
- Pour mémoire : sensibilité des sols et difficultés d'exploitation pris en compte par ailleurs, futaies irrégulières prises en compte dans les scénarios.
- Codes de bonnes pratiques sylvicoles pris en compte dans les zonages comme éléments favorable à la dynamisation

Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 : Révision des zonages d'enjeux de production

Niveau d'enjeu	Zonages concernés	Impact
hors production élevé	Réserves biologiques intégrales Réserve biologique dirigées, Arrêté de protection de biotope, Réserve nationale, Coeur de parc national, Espace naturel sensible, Périmètre immédiat de captage (<i>si carto disponible</i>) Bas de côtes	Récolte nulle
modéré	Natura 2000, Site classé, Zone d'adhésion parc national, Parc Naturel Régional	
<i>Néant ou faible (pour mémoire)</i>	<i>Znieff, Démarche territoriale (CFT, PAT...), Périmètre rapproché de captage, Forêt périurbaine, Futaie irrégulière</i>	<i>néant</i>



Etude disponibilité Grand-Est 2018-2037 :
Révision des zonages d'enjeux de production :
ECS

**Question ouverte : prise en compte de
la cartographie de l'équilibre
sylvocynégétique après validation du
comité paritaire ?**

Avec quelles incidences ?